

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 86 (1994)

Artikel: Réforme des syndicats
Autor: Beglinger, Christina
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blée à Montreux. Aucun angle d'attaque n'a pu être retenu pour développer une stratégie de lutte pour le plein emploi.

■ Les certitudes

En conclusion, il nous reste deux certitudes: nous savons tout d'abord qu'il y a mieux à faire que de payer des gens à ne rien faire et qu'il faut donc réduire le temps de travail pour agir sur l'emploi. Nous savons aussi qu'un accroissement de la productivité n'a d'autre effet que de gonfler les bénéfices s'il ne s'accompagne pas d'une hausse des salaires ou d'une réduction du temps de travail. Vu les obstacles auxquels se heurte l'introduction de la semaine de 35 heures dans certaines branches, il apparaît indispensable d'agir sur le levier politique.

Peter Anliker

■ Réforme des syndicats

■ Et pourtant, ça bouge...

«Nous avons aujourd'hui une occasion historique de réformer le mouvement syndical par la base, à partir de projets concrets sur le terrain.». Consacré à un sujet brûlant, l'atelier de travail, sobrement intitulé «La réforme des syndicats» a drainé les congressistes en grand nombre. Les participant(e)s ont défendu des points de vue variés, allant de la résignation à la volonté de passer tout de suite à l'action.

«J'ai la ferme conviction que des changements auront lieu dans les prochaines années» a d'emblée déclaré Werner Rupff, secrétaire du SIB. «Dans quatre ans, le Congrès de l'USS comptera moins de fédérations représentées, tout simplement parce que nous serons bientôt à court de ressources. Ce sont des raisons économiques qui nous contraignent au changement». Dans son analyse, Werner Rupff n'a sans doute pas entièrement tort.

■ La régionalisation a la cote

L'atelier s'est ouvert sur les exposés des représentant(e)s de six fédérations qui ont présenté les modèles de réforme de leurs syndicats. Comme l'a souligné Andi Rieger du SIB, ce

sont les sombres perspectives à long terme qui, en 1989, ont amené la FTCP à entamer une première discussion avec la FOBB en vue d'une fusion. «C'est à notre fusion que nous devons d'avoir réussi à gagner de nouveaux membres dans la branche textile.» Malgré les frottements entre les anciennes structures de la FOBB et de la FTCP, les deux syndicats auraient tiré un bénéfice de la fusion. Le congrès du SIB de 1994 a voté une réforme des structures essentiellement orientée vers la régionalisation.

Le processus de réforme de la FTMH tend dans la même direction. «Nous aspirons à un regroupement de sections en centres de services régionaux» a expliqué Peter Marti. Outre le recrutement de nouveaux membres, le projet vise à rendre le travail syndical plus efficace, tant en ce qui concerne la défense des intérêts que sur le plan administratif. En outre, la FTMH offre divers services aux autres syndicats. Ainsi, une fédération qui souhaite profiter de la bonne infrastructure dont dispose la FTMH en matière de gestion immobilière, de caisse-maladie et de caisse de chômage, pourrait quasiment «abandonner» ces prestations.

La FCTA devant un choix de survie

Certains esprits se sont enflammés lorsque la discussion a porté sur la FCTA. Son président Peter Küng s'est fait fort de souligner qu'il ne visait pas un modèle de repli. La réforme structurelle engagée par sa fédération (réorganisation des organes fédératifs, création de fédérations et de groupes par branche) incite les sections à s'or-

ganiser de leur propre initiative en fédérations régionales. Au travers d'une collaboration concrète avec d'autres fédérations (comme par exemple à Aarau, Bienne, Coire ou dans les régions du Valais et du Tessin) la FCTA s'est employée à atténuer les tensions entre identité professionnelle et identité syndicale des membres. L'objectif déclaré consiste à optimiser les ressources disponibles pour assurer une meilleure présence sur le terrain.

La crainte d'être «brutalement aspirée» semble toutefois encore des plus vives dans les rangs de la FCTA. Les représentant(e)s de la FCTA et du SIB se sont en tout cas affrontés dans de véritables joutes oratoires qui ont révélé combien la peur d'être engloutie était puissante du côté de la FCTA. On lui a souhaité de sortir de la défensive et d'adopter une attitude plus offensive pour faire face à son propre affaiblissement.

Ça bouge aussi au SSP

Du côté du SSP, une «Commission 2001», instituée par le Congrès de 1991, élabore des propositions quant aux objectifs que devra viser la réforme des structures. Une nouvelle plate-forme trace l'orientation de fond du processus de changement. Celle-ci est complétée par des directives de développement destinées à fournir aux organes et aux sections un fil conducteur pour les guider dans leurs futures décisions. Selon ces directives, priorité doit être donnée au développement du réseau des personnes de confiance, à la fidélisation des membres et au recrutement de nouveaux adhérent(e)s, à la présence

sur le terrain et au travail dans l'opinion publique. Sur le plan interne, les efforts doivent tendre à une plus grande efficacité.

Dans le débat, Peter Keimer, président de la fédération, a rappelé que le SSP était ouvert à une collaboration avec d'autres syndicats. La question d'une éventuelle fusion (variante secteur des services-interlocutrice FCTA; variante services publics, interlocuteurs CFF, PTT et douanes) reste encore ouverte. L'orientation sera définie l'été prochain à l'occasion du congrès de la fédération.

Corollaires des mutations de l'entreprise

Les dés sont déjà jetés en revanche du côté de l'Union-PTT, car, une semaine avant le Congrès de l'USS, ce syndicat a décidé de s'orienter vers un syndicat unique – que d'autres syndicats des PTT envisagent depuis un certain temps déjà. Heinz Sutter a relevé que les profonds changements intervenus au sein de la régie fédérale impliquaient, par la force des choses, des changements au sein des syndicats. La date de création d'un syndicat unique reste encore incertaine. Dernier obstacle à contourner: l'Association du personnel de l'administration de la Confédération et ses sections postales est certes membre de la Fédération suisse des PTT (elle englobe outre l'Union-PTT, l'ASFTT, la Société suisse des buralistes postaux et la Société suisse des fonctionnaires postaux), mais elle n'est pas membre de l'USS.

La situation est aussi tendue au sein du ASFTT. En effet les mutations économiques, industrielles et sociales qui

secouent les sociétés occidentales se traduisent, dans le monde entier, par un climat de concurrence toujours plus âpre, ce qui n'est pas sans effet sur l'entreprise des PTT. Si la régie fédérale se sépare de certains services, (songeons par ex. à la transformation d'Unisource en société anonyme), alors le syndicat, qui jusque là représentait des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique, se voit du coup contraint d'élaborer une CCT. La situation est d'autant plus cocasse que les salarié(e)s soumis à cette CCT sont affiliés à trois fédérations distinctes (U-PTT, ASFTT et Association du personnel de l'administration générale de la Confédération). De l'avis d'Ernst Hoffmann, président de l'ASFTT, le secteur postal se montre plus rétif à un syndicat unique que les syndiqué(e)s des télécommunications. D'où la proposition de procéder par étapes et d'envisager une première fusion dans le domaine des télécommunications.

Une chance historique

Six syndicats, six structures distinctes, et pourtant les projets de réformes présentent des points communs. La voie de la régionalisation a indéniablement la cote. Que toutes les fédérations ou presque aient engagé une discussion interne sur les réformes et que certaines en soient déjà au stade de la mise en oeuvre constitue, aux yeux de Dani Nordmann, secrétaire de l'USS, une chance historique. Il estime que ce sont les problèmes auxquels sont confrontées les fédérations qui permettront à l'USS de définir sa structure idéale. La réforme des structures de l'USS est en discussion depuis son

Congrès de 1972 à Bâle. «Que nous ayons passé 22 années à discuter sur le papier montre bien à quel point il était erroné de vouloir entreprendre des réformes par le haut.»

Le texte d'orientation que le Congrès a adopté en vue d'une modernisation de l'USS prévoit par conséquent d'améliorer la capacité de mobilisation des fédérations et de leurs membres par des moyens pratiques, à la mesure des besoins et possibilités des fédérations et des unions cantonales. «Votre expérience concrète en matière de coopération régionale qui peut aller jusqu'à un regroupement de secrétariats offre de bonnes conditions pour moderniser l'USS.» Le prochain Congrès pourra discuter de la suite à donner au travail de réforme sur la base du bilan des projets engagés concrètement par les fédérations. «C'est de l'expérience pratique des fédérations que sortira la structure adéquate de l'USS», telle est la conviction de Dani Nordmann.

Quelle est l'importance des structures?

Un représentant de l'Union syndicale valaisanne a déclaré que le débat le laissait sur sa faim: «Nous débattons ici de problèmes liés à l'appareil qui ne concernent pas les salarié(e)s.» Il lui importe bien plus, a-t-il ajouté, de savoir comment mobiliser les 70% des salarié(e)s non syndiqués. Se livrant à une autocritique, Peter Keimer, président du SSP, n'a pas caché que la commission de réforme qu'il préside n'était pas toujours à l'abri de ce piège: «Le risque de faire de ses propres structures le sujet no 1 est permanent. Or, la question essentielle

consiste à savoir quel type de syndicat un membre potentiel souhaite avoir». S'exprimant sur les tensions entre identité fédérative et identité de branche, un secrétaire lausannois du SIB a fait observer que les problèmes étaient partout les mêmes, quel que soit le syndicat: «A tous les niveaux, les salarié(e)s sont tout d'abord touchés par les retombées de la récession». Dès lors, la conscience des structures est certes un élément important, mais il importe davantage encore de développer une conscience syndicale globale.

L'USS n'est pas un thaumaturge

Le débat a aussi porté sur les syndicats des médias. Alors que l'USJ organise principalement les travailleurs de la presse, les membres du SSM sont dans leur grande majorité des salarié(e)s des médias audio-visuels. S'y ajoutent aussi le SLP et ses professionnels des arts graphiques. Un journaliste tessinois a lancé un appel à l'USS: «Nous avons besoin d'une aide extérieure pour mener à bien la fusion qui s'impose de toute urgence». Rejetant la demande, le secrétaire de l'USS Dani Nordmann a estimé que le processus de réforme naît de la volonté de chaque fédération. Et de souligner que l'USS n'avait pas de pouvoirs surnaturels qui lui permettraient d'accomplir des miracles.

Entre résignation et enthousiasme

Des oiseaux de mauvaise augure étaient bien sûr aussi au rendez-vous. Ainsi, le secrétaire SIB de la vallée du Rhin a qualifié le débat sur la réforme de l'USS de manoeuvre destinée à masquer la faiblesse croissante sinon le déclin des syndicats: «Seule la mise sur pied de nouveaux secrétariats nous offre une chance de renforcer notre présence».

De nombreuses voix se sont élevées contre cette attitude de résignation, des voix qui misent sur l'innovation et l'expérimentation. Au secrétariat de la FCTA de Winterthour, on trouve par exemple des dépliants de toutes les fédérations de l'USS. Les salarié(e)s non organisés qui frappent à la mauvaise porte pour chercher conseil et soutien, peuvent directement remplir une formule d'adhésion à la fédération qui couvre leur domaine professionnel. Citons aussi l'exemple de l'Union syndicale argovienne, de la FCTA, de l'USL et du SSP, qui ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un service de consultation commun à l'attention des femmes. Le projet réalisé à Aarau est une réussite en tout point. L'expérience réunie en six mois de fonctionnement montre que les personnes actives non seulement prennent note de l'offre des syndicats (publicité dans les transports publics et les radios locales) mais qu'elles sont aussi de plus en plus nombreuses à y recourir.

Ainsi, les choses bougent-elles véritablement dans le mouvement syndical.

Christina Beglinger

Division sociale du travail

Encore loin d'un objectif haut placé

La juste répartition du travail et du revenu entre les sexes était au centre du débat de l'atelier de travail «La division sociale du travail». Ce débat fort animé a réuni quelque septante collègues et a montré que les syndicats étaient encore loin des objectifs haut placés qu'ils s'étaient assignés au Congrès d'Interlaken.

Des amorces de changement sont néanmoins perceptibles. On notera d'abord une participation masculine supérieure à la moyenne, un progrès que l'on doit surtout au travail de conscientisation assidu que mènent les femmes syndicalistes. N'oublions pas qu'en matière d'égalité des sexes, un énorme besoin de rattrapage se fait surtout sentir du côté des hommes.

Dans son exposé d'introduction, Erika Stäuble, responsable de formation de la ceo (Institut de formation syndicale de Suisse), a mis en évidence que malgré toutes les belles promesses, les choses n'avaient guère évolué dans les dix dernières années. L'économie de marché continue de faire abstraction du travail non rémunéré – domaine féminin s'il en est – alors que privée de ce travail gratuit, cette même économie serait incapable de fonctionner. Il ressort ainsi d'une étude que l'OCDE a menée en 1992 que le temps affecté aux tâches ménagères et éducatives est, dans la plupart des pays